

Appel à projet résilience

L'université Paris-saclay participe aux deux appels à projets résilience lancés par l'État

► pages 2 et 3



Plan de sobriété

Quelles sont les mesures mises en place par l'université Paris-Saclay pour introduire le plan de sobriété dans sa stratégie ?

► page 4

Livraison du bâtiment 425

Les travaux de rénovation du bâtiment 425 sont achevés

► page 5 et 6



L'Échappée verte du jardin botanique de l'Université Paris-Saclay

► page 7 à 10

Les projets de l'Université et le campus Paris-Saclay en bref

► page 11 et 12

L'appel à résilience sur nos campus

Réduire à très court terme la dépendance aux énergies fossiles et contribuer à l'amélioration de sa performance environnementale, un engagement que défend l'Université Paris-Saclay.

Contexte

Dans le cadre du plan de Résilience décidé par le Gouvernement, un premier appel à projets a été lancé en avril 2022 pour permettre de réduire, dès l'hiver 2022/2023, la dépendance du parc immobilier de l'Etat aux énergies fossiles importées, et, de manière corrélée, de contribuer à l'amélioration de sa performance environnementale.

Il a été complété par un deuxième appel à projet en octobre 2022 qui vise à concourir également à la réduction de 10 % de ces mêmes énergies fossiles dès l'hiver 2023/2024.

Ces appels à projet Résilience viennent s'inscrire dans le décret n° 2019-771 (Dispositif Eco Energie Tertiaire appelé plus communément « Décret tertiaire ») relatifs aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire.

Ils consistent à sélectionner et à financer les projets proposés par les établissements publics ou les opérateurs de l'Etat répondant aux critères d'attribution en termes d'efficacité énergétique et de faisabilité.



Ces projets doivent répondre à des objectifs définis en réduction directe (gaz naturel, de fioul ou de charbon) et indirecte (électriques).

L'Appel à Projet Résilience 1 (avril 2022)

Le premier appel à projet Résilience lancé en avril 2022 consacre une enveloppe budgétaire de 50M€ sur 2022 à l'échelle nationale.

Les demandes ont été examinées sur la base de 2 critères essentiels :

- La captation de gains énergétiques

Liste des projets présentés à l'Appel à projets

Projets présentés	Coûts	Projets retenus
Rénovations du réseau de chauffage de l'Université	840 000 €	840 000 €
Mise en place de calorifugeage sur le réseau de chauffage de l'Université	84 000 €	84 000 €
Relamping	1 009 200 €	-
Remplacement de 2 chaudières	57 600 €	57 600 €
Remplacement des CTA	390 000 €	390 000 €
Total	2 380 800 €	1 371 600 €

Université

avant le 31 janvier 2023,

- L'efficacité énergétique, en gain d'énergie fossile (coût du kWh d'énergie fossile économisé).

Pour l'Université Paris-Saclay, cet appel à projet se présente comme une opportunité pour améliorer sa performance énergétique, réduire l'impact carbone, même si son planning contraint le nombre de projets souhaités.

Elle a alors présenté cinq projets pour un montant de 2 380 800 €. Parmi eux, les quatre concernant les travaux

sur le réseau de chauffage primaire et secondaires du campus Orsay, Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette ont été sélectionnés pour un montant de 1 371 600 euros.

Les projets retenus ont été portés à connaissance en juillet et les marchés assortis ont été signés entre juillet et septembre. Les travaux ont démarré pour partie au mois d'octobre et seront finalisés avant la fin de l'hiver.

L'Appel à Projet Résilience 2

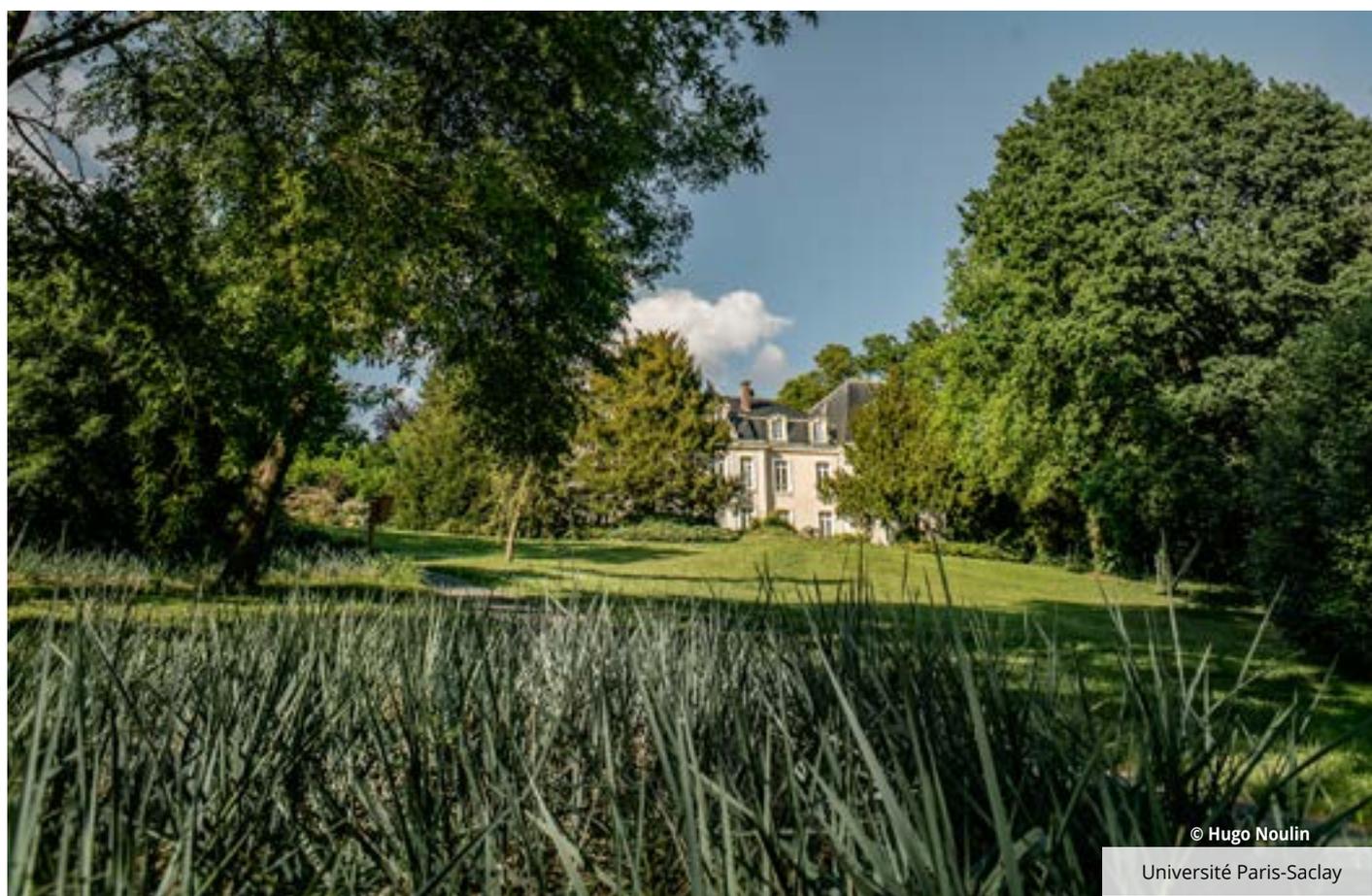
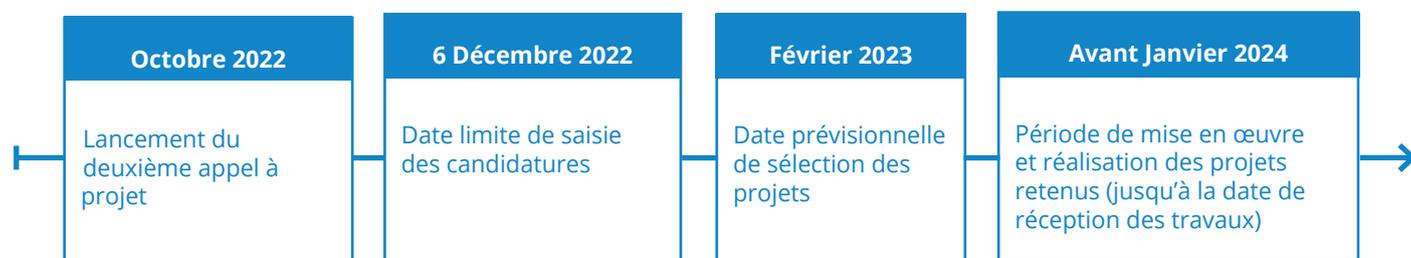
Introduit en octobre 2022, cet appel à projet vient en complément du premier et vise à améliorer l'indépendance énergétique de la France dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Le budget plus conséquent s'élève à 150 M€ au niveau national.

Pour cette nouvelle phase, l'Université proposera des projets de travaux de type relamping, remplacement de centrales de traitement d'air, amélioration des isolations en toiture, remplacement de menuiseries extérieures... etc.

Les études sont en cours.

Planning de l'Appel à Projet Résilience 2



Intégrer le plan de sobriété sur nos campus

Transversal à l'ensemble des activités de l'université, le plan de sobriété est incontournable aujourd'hui dans la politique globale de l'Université Paris-Saclay.



Massif forestier paletteu de moulon

Réduction de 10% des consommations d'énergie d'ici 2024 et sortie de la France des énergies fossiles d'ici 2050

Le contexte géopolitique, les crises énergétiques et écologiques sont au cœur du débat public et nécessitent une prise de conscience de tous sur les enjeux de la transition écologique et du développement durable.

La sobriété sonne désormais comme une obligation pour passer l'hiver 2022/2023 sans coupures, mais pas seulement. Elle doit désormais faire partie d'une approche durable et collective en vue de réduire notre impact sur l'environnement et de réduire drastiquement notre dépendance aux énergies fossiles.

Dans sa circulaire du 24 septembre 2022, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche demande aux établissements d'élaborer un

projet de plan de sobriété pour le 31 octobre 2022 en vue d'un déploiement des plans de sobriété d'ici la fin de l'année civile.

Ce plan doit prescrire une réduction de la consommation d'énergie sur le court terme (hiver 2022-2023), le moyen terme (réduction de 10 % en 2024 par rapport à l'année 2019) et le long terme (changement d'habitudes pour garantir notre indépendance énergétique dans la durée, atteindre notre objectif de neutralité carbone).

Il s'articulera sur plusieurs items liés aux leviers d'actions en vue de l'atteinte de l'objectif de réduction de la consommation énergétique, notamment :

- La formation et la sensibilisation de tous aux enjeux de transition écolo-

gique et de développement soutenable,

- La gestion du parc immobilier en matière de chauffage, climatisation, éclairage, choix et usage informatique, matériels électriques,
- La mobilité des agents et des étudiants,
- La stratégie d'achats,
- Les leviers d'actions en matière d'empreinte carbone liée aux activités de la recherche ou aux équipements de formation,
- L'élaboration et suivi des plans de sobriétés proposés.

Le rôle de la DAPI

Sur ce domaine, le rôle de la Direction de l'Aménagement, du Patrimoine et de l'Immobilier (DAPI), est de piloter l'ensemble des sujets liés aux consommations d'énergie provenant de l'usage des bâtiments. La DAPI vient également conseiller et orienter les composantes et laboratoires dans les mesures qu'ils peuvent mettre en place pour atteindre les objectifs dictés par le Gouvernement.

Ces mesures visent à réduire notre impact sur l'environnement bien sûr, mais également à réduire l'augmentation du coût des consommations énergétiques sur le budget de l'Université.

À court terme, la DAPI s'est adjoint les services d'INDDIGO (AMO Environnement) afin d'optimiser et d'affiner les réglages sur les réseaux de chauffages primaires et secondaires dans toutes les composantes. Des visites ont eu lieu en début de saison de chauffe.

Pour les locaux recevant du public, le but sera de chauffer à 19°C en période d'occupation et de passer à 17°C en période d'inoccupation. Une campagne de mesures sera effectuée pour vérifier que la température prescrite est effectivement atteinte.

Suite de l'article



Université

▶▶▶ Les sites demandant une attention particulière seront revisités en janvier pour faire un état des lieux.

Des ajustements pourront être faits au cas par cas selon les bâtiments et les usages.

Afin de définir une méthode pour atteindre les objectifs à moyen et long terme, la DAPI est en charge du pilotage du Schéma Directeur Energie (également suivi par INDDIGO) qui s'inscrit dans la logique des objectifs du Dispositif Eco Energie Tertiaire et dans le prochain Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière.

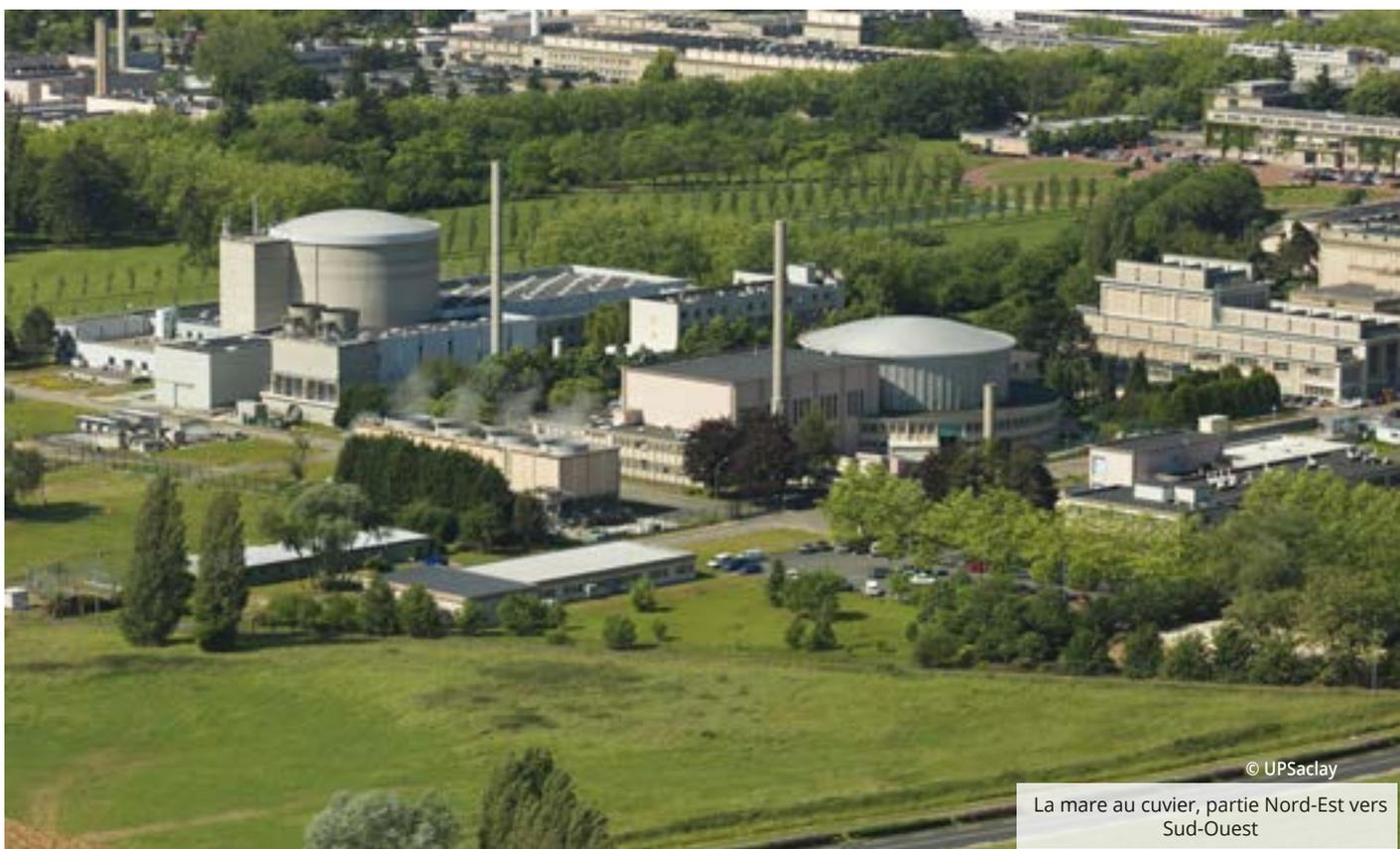
Le Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) lié au plan de sobriété est quant à lui piloté par la Direction de l' Environnement et du Travail. Nécessitant un travail transversal et collaboratif entre les directions, il permettra d'établir un plan d'action spécifique aux GES à l'échelle de l'Université.

Les leviers d'action

Pour marquer cette dynamique, il est proposé plusieurs leviers d'action auprès des composantes :

- Nommer un référent sobriété au sein de chaque composante qui pourra travailler sur des projets internes aux composantes en lien avec les personnels et étudiants,
- Faire des visites régulières pour vérifier les installations et les réglages pour maîtriser l'énergie chauffage et ECS,
- Arrêter les ventilations et les climatisations en période inoccupée,
- Généraliser des dispositifs hydro-économiques,
- Éteindre les alimentations de ballon d'eau chaude dédiés au lave-mains,
- Arrêter les distributeurs de boissons (froid-chaud) en période d'inoccupation, installer des horloges sur les prises et régler les compartiments frigorifiques (chambres froides),
- Installer un éclairage sur détecteur de présence dans les circulations intérieures, extérieures et les parkings,
- Supprimer complètement l'éclairage nocturne à l'extérieur des bâtiments et des panneaux publicitaires à partir d'une certaine heure,
- Arrêter les répartiteurs informatiques en dehors des périodes d'occupation,
- Régler la climatisation à 27° dans les locaux des serveurs et arrêter la climatisation dans les locaux de répartiteurs informatiques,
- Imposer la mise en veille automatique des photocopieurs au bout de 5 minutes d'inutilisation et l'arrêt hors occupation,
- Éteindre les écrans d'affichages numériques,
- Régler des chambres froides.

Dans ce combat ambitieux entamé par l'Université, chacun pourra apporter sa contribution en changeant ses habitudes de consommations d'énergie. Pour rappel, une baisse de 1 degré de la température de chauffage signifie une réduction moyenne de 8 % de la consommation de gaz et la climatisation réglée à 26° divise par 3 la consommation énergétique.



© UPSaclay

La mare au cuvier, partie Nord-Est vers Sud-Ouest

Le bâtiment 425 renaît

L'université Paris-Saclay a obtenu 6 754 000 € pour réhabiliter le bâtiment 425 en vue d'y accueillir l'UFR Droit-Économie-Gestion et la Faculté des Sciences du Sport.

Contexte

Construit en 1961 sur une surface de plancher 8 780 m² amphithéâtre inclus, puis complété en 1994 par un troisième étage partiel, le bâtiment 425 était consacré aux mathématiques.

Dans le cadre du projet Renovalo consistant à rénover le campus Vallée d'Orsay, l'université Paris-Saclay est parvenue à obtenir 5,1 M€ TDC au titre du CPER 2015-2020 et 1 653 783 euros au titre du plan de relance, pour financer une partie des travaux du bâtiment 425 hors amphithéâtre (soit une surface de 6 032 m²).

Ces travaux visent notamment à réaménager les espaces intérieurs.

L'opération immobilière

En effet, ce bâtiment destiné à accueillir l'UFR Droit-Économie-Gestion et la

Faculté des Sciences du Sport, avait mal vieilli et nécessitait une restructuration et une mise aux normes.

Pour réaliser cette opération, l'agence d'architecture Suzel Brout a été retenue. L'Université Paris-Saclay a par ailleurs signé une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'Établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF).

Les travaux ont consisté, notamment à :

- retirer l'amiante du bâtiment,
- réorganiser les espaces intérieurs,
- remplacer les menuiseries,
- mettre aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie,
- reprendre l'isolation des murs et de la toiture.

Après plusieurs mois d'activité,

le bâtiment rénové a été livré en septembre 2022. Il abrite désormais un petit amphithéâtre, des salles de classe banalisées, des salles de langues, des bureaux de professeurs, des logements pour le personnel ainsi que des espaces communs.

L'UFR Droit-Économie-Gestion et la Faculté des Sciences du Sport ont entamé leurs déménagements en novembre 2022 et sont désormais au cœur du campus Vallée.

L'Université Paris-Saclay envisage à présent de procéder à des travaux de rénovation de l'amphithéâtre Cartan, de l'aile Est et du troisième étage vu l'état général des lieux. Ces travaux futurs sont ainsi en cours de programmation avec les futurs usagers.



Un chêne peut en cacher un autre

Loin de l'image d'Épinal que peut se faire un Francilien d'un chêne sessile (*Quercus petraea*) ou pédonculé (*Q. robur*), rois des forêts d'Ile de France aux feuillages plus ou moins marcescents, le jardin botanique de l'Université Paris-Saclay présente des espèces méconnues provenant des quatre coins de l'hémisphère nord et parmi elles, particulièrement remarquables, celles à feuilles persistantes.

La plus connue

Arbre emblématique du pourtour méditerranéen, *Quercus ilex* se reconnaît à ses petites feuilles coriaces luisantes sur le dessus, pubescentes et blanchâtres au revers. Prospérant en milieu pauvre et sec, il adapte la morphologie de ces dernières à l'humidité ambiante. Elles prennent alors un caractère entier, denté ou plus ou moins épineux lui permettant également de se prémunir du broutage par les herbivores. Son épithète d'espèce lui vient d'ailleurs de la ressemblance de ses feuilles avec celles de l'*Ilex* (houx). Individus visibles notamment au Biotope méditerranéen (sous le bâtiment 302, Campus Vallée).

A l'orthographe hésitante

Comme parfois, en taxonomie, les noms scientifiques peuvent subir quelques altérations lors de leur traduction depuis une étymologie grecque ou latine. C'est le



Quercus phillyreoides au sein de la collection de chêne du Jardin botanique



Les feuilles rugueuses de *Quercus rysophylla*

cas de *Quercus rysophylla*. Cet arbre croît naturellement au Nord-Est du Mexique dans la région de la Sierra Madre orientale, entre 500 et 1700 mètres d'altitude. Son nom d'espèce signifiant à feuilles plissées provient des mots grecques 'phyllon' et 'rhyosos' ou 'rysos' selon les transcriptions. Lors de sa description en 1910, le botaniste américain C.A. Weatherby opte pour 'rysos'. De nos jours, bien que le nom d'espèce scientifiquement reconnu reste rysophylla, on trouve encore de nombreuses variantes en circulation *risophylla*, *rhizophylla* ou encore *rizophylla*. Individu visible à la collection de Quercus (face au bâtiment 490, Campus Vallée).

De tradition culinaire

Originaire de Chine, de Corée et du Japon, *Quercus phillyreoides*, autrement connu sous le nom de chêne Ubame, tient une place de choix dans la culture nipponne. Selon un procédé mis au point durant l'époque Edo au XVIIe siècle, le bois de cet arbre est utilisé pour la fabrication d'un charbon actif de qualité supérieure. Le Binchotan, ou charbon blanc, permet

de cuire les aliments sans flamme et sans fumée. Sous forme de bâtonnets, on reconnaît également son action de purification naturelle de l'eau. Individu visible à la collection de Quercus (face au bâtiment 490, Campus Vallée).

À protéger

Endémique de chypre, *Quercus alnifolia*, petit arbre ou arbuste de moins de 8 mètres, se retrouve dans le massif du Troodos entre 450 et 1800 mètres d'altitude. Il possède des feuilles vert foncé sur le dessus et dorées puis brunâtres au revers. La cupule de ses glands présente de longues écailles. Bien que classé « espèce de préoccupation mineure » par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, le chêne doré de chypre pourrait être menacé à l'avenir notamment par les feux de forêt de plus en plus fréquents et ravageurs dans cette région. Il bénéficie d'un classement de type d'habitat naturel prioritaire selon la Directive Habitats de l'Union européenne.

Orsay - Bures - Gif / Jardin botanique

Une visite au sein des collections du Jardin botanique est consacrée à la famille des Fagacées à laquelle appartient le genre *Quercus* sous la thématique « Découverte des Sapindacées et des Fagacées ». Elle a lieu deux fois par saison selon le programme publié en mars de chaque année.

Hommage à Franklin Picard

Passeur de savoir, voyageur naturaliste, le nom de Franklin Picard résonne au cœur des passionnés du monde végétal. Le célèbre botaniste dendrologue est décédé le samedi 29 octobre 2022 à l'âge de 79 ans. Né en Essonne, à Saint-Sulpice-de-Favières, dans une famille d'industriels, Franklin Picard fait une rencontre essentielle en la personne du docteur Charles Favier, botaniste amateur propriétaire du domaine de la Roche-Fauconnière sur les hauteurs de la commune de Cherbourg-Octeville. Par la suite, il poursuit son apprentissage de la botanique en marge du monde universitaire auprès d'Aline Raynal, chercheuse de renom au Muséum national d'histoire naturelle. Grâce à ses voyages en Asie, notamment en Chine, et en Amérique tropicale, il acquiert des

connaissances et renommée mondiale.

Amoureux des jardins, Franklin Picard ne cesse de faire reconnaître l'importance de ces lieux pour leur caractère scientifique et esthétique. À ce titre, il participe à la création du Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées (CCVS) en 1989 et devient l'un des animateurs du réseau des Parcs botaniques de France. Son Guide du patrimoine botanique en France, fruit de son inventaire pour le compte de l'association, témoigne encore de ce goût immodéré pour la collection végétale qu'il met à l'honneur en créant les fêtes des plantes de Courson (devenues Journées des plantes de Chantilly) avec les propriétaires du château, Hélène et Patrice Fustier en 1982. L'arboretum de Segrez, dont le domaine est racheté par sa famille en 1954, fait la grande

passion de sa vie tout comme la réhabilitation du Parc de la Roche-Fauconnière en hommage à l'initiateur de sa passion pour la botanique.

Une passion qu'il partage sans cesse à travers des visites, des conférences ou des expertises scientifiques comme celle qu'il administre au Jardin botanique de l'Université Paris-Saclay (ex-Parc de Launay) pour l'inventaire de sa flore indigène et exotique remarquable. Niché au cœur du verger *Nozeran*, un *Ulmus gausсенii*, collecté lors d'une expédition du CCVS avec M. Picard et offert au Jardin en 1998, gardera la mémoire de ce grand homme de la botanique.



Détails des feuilles d'*Ulmus gausсенii* offert par F. Picard au Jardin botanique

De nouveaux aménagements au cœur du Jardin

Lieu de détente et espaces de collections font peau neuve au sein du Jardin botanique afin de concilier collections et accueil du public.



Nouvel aménagement au nord du Restaurant universitaire Le Tropical

Face au bâtiment 440 (Campus vallée), un nouvel espace paysager est en cours d'aménagement suite à la destruction d'anciennes serres devenues vétustes. Terrassements, évacuation des rhizomes de bambou ont laissé place à des cheminements en stabilisé renforcé - un matériau perméable - et de futurs massifs. Les plantations d'arbustes et de vivaces, en grande majorité d'espèces botaniques, étofferont bientôt cette alcôve végétale (*Euonymus clivicolus*, *Mahonia nitens*, *Deutzia setchuensis*...). Un travail d'éclaircissement sur le talus en contrebas par les équipes du Service Environnement Paysages a par ailleurs été rendu nécessaire afin de contenir les rejets d'*Ailanthus altissima* - une

espèce exotique envahissante. Des placettes permettront l'installation de mobilier urbain et des assises bois sur gabion et ouvrages maçonnés seront créées afin d'offrir un lieu propice à la détente et à la restauration.

Cet aménagement s'inscrit ainsi dans la continuité de la revalorisation des abords du Restaurant universitaire Le Tropical entamé par le Service Environnement et Paysages en 2019. Une agora viendra bientôt compléter cette offre à proximité de l'entrée côté restaurant grâce à un financement du CROUS. Formé de gabions disposés en arc de cercle, cet aménagement s'entend comme un nouveau lieu de sociabilité (pause

déjeuner, représentations artistiques).

Autre lieu en phase de travaux suite à la dépose de vieux ouvrages, l'emplacement situé face au bâtiment 403 laissera place à un espace dédié aux collections botaniques notamment celle des *Buddleja* (Arbre aux papillons). Cette zone composée de plusieurs terrasses sera aménagée en plusieurs phases. La première concernera la partie haute : dépose d'anciennes clôtures, réalisation d'un muret de soutènement en gabion, évacuation des spots de *Reynoutria japonica* (Renouée du Japon). L'ensemble des travaux s'achèvera début décembre.

La saison des visites au Jardin botanique s'est achevée



Vous retrouverez la programmation de l'année prochaine courant mars 2023.

Dans l'intervalle, des réservations pour des groupes déjà constitués (6 personnes minimum) restent possibles en semaine.

Renseignements et réservations : parc-botanique.launay@universite-paris-saclay.fr

Plus d'informations : <https://www.universite-paris-saclay.fr/luniversite/les-campus/le-jardin-botanique-de-launay>

Zoom sur... Le Myrte Luma

Famille : Myrtaceae

Genre espèce : *Luma apiculata*

Nom français : Myrte Luma

Nom Anglo-saxon : Chilean myrtle

Localisation : Bosquet andin, arrière du bât. 360 (campus vallée)

Petit arbre de 10 à 15 mètres de hauteur (parfois 25 m.), *Luma apiculata* est originaire des forêts tempérées d'Amérique du Sud entre le Chili et l'Argentine où on le retrouve près des cours d'eau. Son nom français lui vient de la ressemblance de ses feuilles persistantes avec celui du myrte commun. Ovals et acuminées - d'où le nom d'espèce *apiculata* - ces dernières exhalent un parfum épicé au froissement. Ses fleurs blanches et mellifères s'épanouissent du début à la fin de l'été. *Luma apiculata* produit des fruits sous forme de baies comestibles de couleur noire violacée mures au début de l'automne. Son écorce brun orangé, très décorative, se désquame par larges plaques laissant apparaître une couleur crème.

Outre ses vertus alimentaires, les Mapuches, peuple indigène du Chili et

d'Argentine, le reconnaissent pour ses propriétés médicinales. Réputé efficace pour le traitement des plaies et des inflammations, *Luma apiculata* est utilisé en infusion de feuilles pour traiter les cas de diarrhée, dysenterie et d'indigestion.

Utilisé à des fins ornementales dans les jardins, il peut s'adapter sous nos latitudes jusqu'à devenir envahissant comme en Irlande ou dans l'ouest de la Grande-Bretagne.



Ecorce de *Luma apiculata* se désquamant

Les projets de l'Université en un coup d'œil

Nom	Type	Surface	Date fin	Etape en cours	Voir N°
Kremlin-Bicêtre / Villejuif					
Réhabilitation partielle de la Faculté de Médecine	Réhabilitation	3 500 m ²	2027	La programmation de la réhabilitation partielle de la Faculté de Médecine s'achève. Les études de conception se dérouleront en 2023.	46
Vallée d'Orsay - Bures-sur-Yvette					
IJCLab	Rénovation	9 900 m ²	2022	La réhabilitation extension au bâtiment 108 est achevée, ainsi que celle du bâtiment 104 concernant l'extérieur du bâtiment. Est en cours la réhabilitation intérieure du bâtiment 104 pour le pôle santé de l'IJC Lab. Les travaux des halls D3 D4 du bâtiment 209, ainsi que la réhabilitation du bâtiment 100 et 200 sont achevés.	39
Rénovalo : 425	Rénovation	6 032 m ²	2022	Les travaux de rénovation du bâtiment sont achevés. La livraison du bâtiment 425 réhabilité a eu lieu en septembre 2022. Le déménagement a débuté en novembre 2022. Est en cours l'étude de programmation de la réhabilitation l'amphithéâtre Cartan, les étages de l'aile EST et le 3e étage.	45
AFLD	Rénovation	2 660 m ²	2023	Les travaux de réhabilitation du bâtiment 409 se poursuivent. Le laboratoire d'analyses de l'AFLD doit s'installer dans ses locaux rénovés au deuxième trimestre 2023.	37
Plan de relance Bât 337, 450, 452	Rénovation énergétique et Ad'AP	1882 m ² 2637 m ² 1794 m ²	2023	Les travaux ont eu lieu pour partie l'été 2022 et se poursuivent jusqu'à l'été 2023.	44
Réseau de chauffage	Mise en conformité	-	2023	Les travaux pilotés par la DAPI et le STIL ont débuté fin 2019 pour se finir en 2023.	-
Galeries techniques	Rénovation	-	2025	Les études de conception sont en cours. Les travaux auront lieu de 2023 à 2026.	-
Bâtiments 360, 362 et 425	Réhabilitation	-	2025	La programmation de la réhabilitation des bâtiments 360,362 et 425 (partielle) est en cours.	-
Quartier du Belvédère					
Bâtiment 505	Rénovation - Extension	5 050 m ²	2021	Les travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment 505 sont achevés. Les usagers ont emménagé dans les locaux.	40
Géologie des environnements de surface (1 ^{ère} tranche)	Rénovation	6 050 m ²	2023	La conception est en cours. L'appel d'offres travaux est attendu pour la fin 202.	-
Plateau de Moulon					
Pôle Biologie - Pharmacie - Chimie	Construction	85 000 m ²	2022	Le site IDEEV a été livré le 31 janvier 2022 et les déménagements sont achevés. La livraison du site Henri Moissan a eu lieu en juin 2022 ; les déménagements ont eu lieu en autonome 2022. Pour un suivi quotidien du chantier : www.bit.ly/timelapse-BPC	30
					
					
Lumen Learning Center	Construction	10 000 m ²	2022	Les travaux du Lumen se poursuivent. L'ouverture du Learning Center est attendue au premier trimestre 2023.	44
Complexe omnisports universitaire de Moulon	Construction	-	2022	Les travaux se sont achevés en 2022. Les utilisateurs ont pris possession des locaux.	-
Rénovation de l'IUT d'Orsay	Rénovation	-	2026	Les études de programmation s'achèvent. Le début des études de conception est prévu pour 2023.	46
Quartier de Corbeville - Palaiseau					
Complexe sportif de Corbeville	Construction	4 860 m ²	2023	Les travaux du futur complexe sportif de Corbeville ont démarré au 1er trimestre 2022. La livraison des terrains de sport extérieurs et vestiaires provisoires est achevée pour la rentrée 2022, celle du complexe sportif en lui-même pour la rentrée 2023.	45
Quartier de Fontenay aux Roses					
IEI	Réhabilitation	-	2023	Menuiseries extérieures et rénovation partielle. Les travaux sont en cours jusqu'à fin 2022.	-

Plus d'informations sur les projets de l'Université Paris-Saclay : www.bit.ly/projets-immobiliers
 Plus d'informations sur les chantiers en cours sur le plateau de Saclay : www.infochantiers.universite-paris-saclay.fr/

Le Campus Paris-Saclay en bref

Une semaine de développement durable au sein du campus

Pour protéger la biodiversité, réduire l'empreinte écologique et lutter contre le réchauffement climatique, l'Université Paris-Saclay a mis en place depuis plusieurs années une semaine de développement durable.

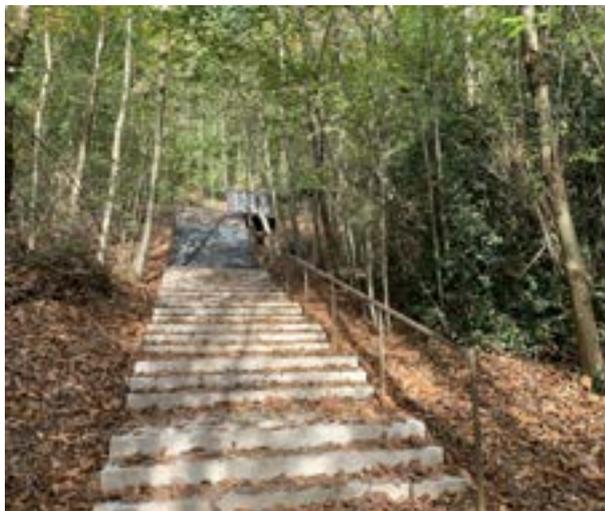
Cette semaine est ouverte aux étudiants, personnels et externes. Elle présente les actions menées, sensibilise aussi les communautés sur les différents enjeux au travers d'expositions, conférences, visites, actions phares et symboliques (ex : World Cleanup Day), ...

Cette année, elle a eu lieu en septembre et mettait l'accent sur plusieurs notions comme la mobilité,...



© UPSaclay - Christophe PEUS

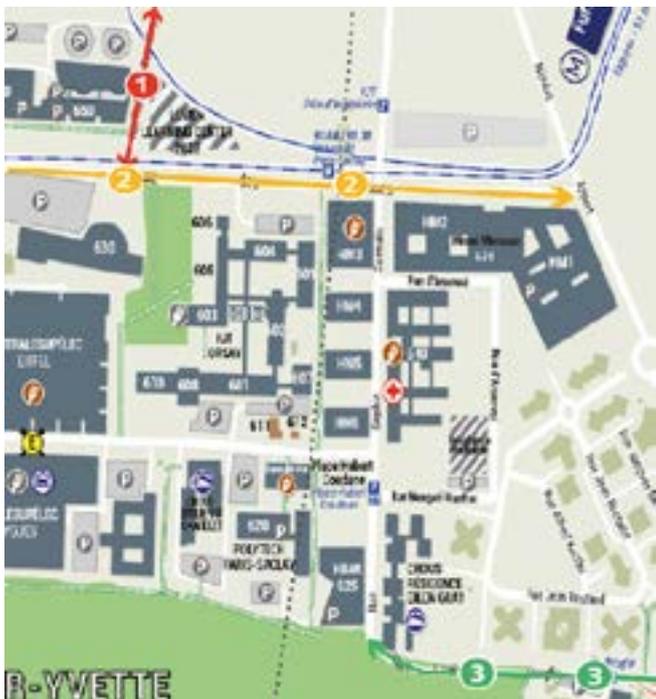
Une liaison est ouverte entre Bures-sur-Yvette et Gif-sur-Yvette



Depuis octobre 2022, les piétons peuvent emprunter un sentier sécurisé reliant la gare de Bures-sur-Yvette, le bâtiment 336 et le bâtiment François Bouygues de Centrale-Supelec.

Suivi par la commission des sites, cet accès de 66 m de haut et de 500 m de long a été conçu pour respecter et préserver l'environnement. Ainsi, des pavés de Fontainebleau, des matériaux en acier spécifique ont été utilisés pour sa réalisation.

Certaines voies sur le plateau seront fermées pour des travaux



Le quartier du Moulon continue à se développer. Les travaux de voiries conduits par l'EPAPS depuis septembre se poursuivent.

Ces activités entraîneront la fermeture de la rue Raymond Castaing (PNS8), l'Avenue des Sciences (DECK), jusqu'en février 2023 et la rue Louis de Broglie jusqu'en mars 2023. L'accès au stationnement DIGITEO/PCRI et au stationnement IPS2 se fera pour l'un par le boulevard Nord et pour l'autre par l'avenue des Sciences.

- ① Rue Raymond Castaing
- ② Avenue des Sciences
- ③ Rue Louis de Broglie

La circulation des véhicules, des piétons, des cyclistes et des bus s'en trouvera affecté.

Recevoir la Newsletter Campus & Patrimoine par mail : www.bit.ly/campus-et-patrimoine

